

Royaume du Maroc
ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ



Ministère de l'Éducation Nationale
du préscolaire & des sports

ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ

Guide de l'animateur pour enfants issus de la migration et réfugiés

Compilation des bonnes pratiques

Edition 2022

Table des matières

Introduction	3
Liste des acronymes	4
Glossaire	5
Contexte	6
I- Ciblage des enfants en situation de migration et réfugiés	13
Mise à la disposition des associations partenaires de listes des enfants non scolarisés	16
Une base de données sur les besoins de scolarisation des enfants réfugiés	18
Les leaders de la communauté des migrants, relais de sensibilisation	20
Une démarche de mobilisation par les pairs.....	22
Une démarche de mobilisation communautaire à plusieurs étapes.....	24
Une démarche de mobilisation communautaire ancrée dans le territoire	26
II- L'Offre Educative	29
Le choix des parents de participation de leurs enfants au cours de l'éducation islamique.....	31
Offre de l'école de la deuxième associée à un appui social.....	33
Un programme d'éducation non formelle orienté formation professionnelle	35
III- Enseignement de la langue arabe	37
Apprentissage de la langue de l'enseignement	37
Les images outils d'introduction de la langue Arabe	39
IV- Interculturalité dans les programmes ENF	41
Vers une approche interculturelle.....	42
L'Activité parascolaire, temps d'échange interculturel	44
V- Association des parents des apprenants	47

Introduction

L'intégration éducative des enfants issus de la migration est un droit garanti par l'Etat Marocain à tout enfant en âge de la scolarité, qui réside au Maroc. Depuis la déclinaison de la stratégie nationale de d'immigration et d'asile, les associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle, ainsi que les associations des immigrés subsahariens au Maroc se sont investi dans de programmes ENF orientés vers l'insertion des enfants issus de la migration dont l'âge ne permet pas de bénéficier de l'intégration directe au système de l'éducation formel.

Suite à quatre années d'exercice, (de 2014 à 2018) les associations investies dans l'intégration éducative des migrants via l'ENF, ainsi que les acteurs gouvernementaux qui les encadrent ont développé une expérience importante dans les régions du pays qui connaissent un afflux considérable des migrants subsahariens et arabes. Les offres éducatives mise en place ont généré des adaptations aux besoins des populations ciblées qui enrichissent les méthodes d'intervention. L'analyse de cette expérience a permis de déceler des bonnes pratiques qui sont à capitaliser pour renforcer les offres actuelles et soutenir les nouveaux intervenants.

Le présent document de compilation des bonnes pratiques, se limite aux expériences des associations actives dans les territoires de Rabat-Salé et Tanger- Tétouan.

Liste des acronymes

MDCMREAM	Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
ENF	Education Non Formelle
DENF	Direction de l'Education Non Formelle
FOO	Fondation Orient Occident
HCR	Haut-commissariat aux réfugiés
TAM	Tanger Accueil Migrants
ABAK	Association Bab Al Khair pour les enfants en situation précaire
REFIME	Réseau des Femme Immigrés et Epouses
APE	Association des Parents des Elèves
AMESIP	Association Marocaine l'aide aux enfants en situation précaire

Glossaire

Education non formelle : l'ENF est un système éducatif mis en place en parallèle du système scolaire formel pour « repêcher » ceux qui n'ont pas pu y accéder et les y insérer après une période de préparation ou de mise à niveau. « Cette opération doit viser l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires et leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles d'éducation-formation, en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles »¹.

Le cycle ENF est d'une durée maximum de trois ans, suite auxquelles l'enfant est intégré dans le système éducatif formel, la formation professionnelle ou la vie active. Initialement destiné aux enfants âgés de 8 à 15 ans, le programme ENF est étendu, dans le cadre de sa stratégie de 2013, aux jeunes âgés de 15 à 20 ans qui quittent l'école sans acquisition de compétences de base.

Les programmes ENF sont mis en œuvre par des ONG et autres acteurs de la société civile, dans le cadre de partenariat avec la Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF).

Centre ENF : est l'unité de gestion du programme ENF, composé d'une unique classe ENF ou de plusieurs, le centre ENF est mis en place à l'enceinte d'une école publique ou dans un locale indépendant mobilisé par l'ONG qui gère le programme.

E2C Nouvelle Génération : Consiste en offre éducative qui traduit par le programme de préparation à la vie professionnelle (PVP) qui vise à doter les bénéficiaires des compétences leur permettant une insertion scolaire ou une intégration socioéconomique. L'E2C-NG associe la mise à niveau éducative, la préprofessionnalisation et la formation professionnelle des bénéficiaires 13-20 ans. L'E2C-NG peut être favorisée par la mise à dispositions des ONG des établissements scolaires (écoles primaires ou collèges) non utilisés ou sous utilisés.

Enfant : le concept est utilisé dans le cadre de ce document pour désigner la tranche d'âge de la naissance à 18 ans, qui marque le passage à l'âge adulte, ce qui comprend les deux phases de développement communément appelées Enfance et Adolescence. La présente définition se conforme avec les déterminations des organisations des Nation Unies. L'organisation mondiale de la santé définit l'enfance comme la période de la vie humaine allant de la naissance à 18 ans, alors que l'UNICEF précise, dans le cadre de la définition des droits des enfants que « ...l'Enfance est un moment important pendant lequel les enfants devraient vivre à l'abri de la peur et de la violence, être protégés contre la maltraitance et l'exploitation. L'enfance est donc bien plus que le simple intervalle séparant la naissance de l'âge adulte, l'enfance se définit par l'état et la condition de la vie d'un enfant : la qualité de ces années ».

Acteur : le terme est utilisé dans le présent document pour désigner toute personne ou institution ayant un rôle dans la conception ou la mise en œuvre de programmes ENF, à même titre que le terme **Intervenant**

¹Charte Nationale de l'éducation- COSEF

Contexte

Le Maroc, terre d'accueil de migrants et de réfugiés de différents pays et voie de passage vers les pays d'Europe occidentale, connaît depuis plus d'une décennie un important flux de migrants. Poussés à l'exode par les conflits, la pauvreté et l'aspiration à une vie meilleure, ils sont contraints à se sédentariser sur le terrain de transit à cause de la politique sécuritaire Européenne. Actuellement, les migrants subsahariens au Maroc sont estimés à plus de quatre-vingt mille personnes.

Dans la perspective d'apporter des solutions appropriées aux populations de migrants et de réfugiés installées au niveau du territoire national, le gouvernement marocain a adopté une nouvelle stratégie d'immigration et d'asile en septembre 2014.

Considérant les enjeux humanitaires, d'intégration de gouvernance économiques, culturels et sociaux et de politique étrangère posés par la question de l'immigration, La stratégie nationale d'immigration et d'asile porte une vision d'ensemble qui se décline en quatre domaines d'activités stratégiques :

1. Faciliter l'intégration des immigrés réguliers
2. Mettre à niveau la réglementation
3. Mettre en place un cadre institutionnel adapté
4. Gérer les flux migratoires dans le respect des droits de l'homme

Dans le cadre de d'opérationnalisation de la stratégie nationale de l'immigration a été développé des plans d'action qui couvrent tous les aspects d'intégration, ainsi sur le plan éducatif et culturel dans la perspective de :

- o Intégrer les immigrés et réfugiés dans le système scolaire formel et non formel
- o Promouvoir la diversité des formes d'expression culturelle
- o Former les immigrés et réfugiés aux langues et cultures marocaines

En vue de l'insertion économique des immigrés la SNIA, envisage d'assurer leur accès à la formation professionnelle et faciliter l'intégration professionnelle à ceux qui sont régularisés.

Sur le plan social les programmes mis en place par la SNIA ont pour objet de :

- o Assurer aux immigrés et réfugiés l'accès aux soins dans les mêmes conditions que les Marocains
- o Coordonner l'action des associations dans le domaine de la santé
- o Apporter une assistance juridique aux immigrés
- o Intégrer les migrants dans les programmes de solidarité et développement social
- o Intégrer les immigrés réguliers et réfugiés dans les programmes sportifs et de loisirs destinés à la jeunesse
- o Promouvoir le droit au logement des immigrés réguliers et réfugiés dans les mêmes conditions que les Marocains

D'autre part, l'adoption de la SNIA a joué un rôle déterminant dans l'opération de régularisation de la situation des migrants qui a abouti, en deux étapes, à la normalisation de la situation de quelques 50.000 migrants. Les dernières estimations conviennent que quelque 80.000 migrants subsahariens sont installés au Maroc (entre régularisés et clandestins). Les subsahariens régularisés profiteront du «RAMED» et des mêmes avantages au niveau du logement social que les marocains.

Aussi un programme d'assistance humanitaire aux migrants est mis en place au profit de 7.000 personnes vivant dans des situations de vulnérabilité, à travers des ONG nationales et locales.

Sur le plan éducatif, l'objectif de la stratégie nationale d'immigration « intégrer les immigrés et réfugiés dans le système de l'éducation scolaire formelle et non formelle » s'est traduit à un plan national par le biais de la Circulaire du Ministre de l'Education Nationale n° 13-487 du 9 octobre 2013. Grâce au dispositif de l'intégration éducative des migrants, mis en place par le Département de l'Education Nationale, la scolarisation des enfants issus de la migration a connu une nette évolution (voir encadré Bilan de l'intégration éducative des enfants issus de la migration). L'intégration éducative des migrants et réfugiés dans le système éducatif formel est prioritaire, l'éducation non formelle représente la voie d'éducation alternative pour les personnes n'ayant jamais accédé au système d'éducation ou l'ayant abandonné et qui sont âgés entre 9 et 18 ans. Aussi l'intégration des enfants immigrés allophones passe également par les programmes des écoles de la 2^{ème} chance qui constituent une passerelle vers le système éducatif formel ou la formation professionnelle ou la vie active

Ces actions d'intégration éducative ont été entreprises en étroite collaboration avec une société civile et des organisations internationales.

La présente mission vise à capitaliser l'expérience desdites ONG et associations par la mise en exergue et la valorisation des bonnes pratiques développées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes qui intègrent les enfants allophones, issus de la migration et réfugiés et le développement du guide de l'animateur de l'ENF pour migrants qui enrichit et complète l'expertise cumulée par les associations, ceci dans la perspective de la professionnalisation des interventions des acteurs associatifs.

La présente capitalisation des bonnes pratiques ne peut prétendre à l'exhaustivité, elle se limite à l'analyse de l'expérience d'une dizaine d'associations qui ont déployé, au cours des trois dernières années, des programmes ENF qui intègrent des enfants issus de la migration et des réfugiés dans les régions de Rabat-Salé et Tanger Tétouan. Trois d'entre elles disposaient de classes ENF lors de la réalisation de la mission d'identification des bonnes pratiques. Deux d'entre elles ont arrêté définitivement leurs programmes à cause de difficultés financières.

Bilan Intégration éducative des enfants

Issus de la migration et de l'asile 2021-2022

- La loi cadre 51.17 promulgué le 9 août 2019, intègre les enfants issus de la migration parmi les catégories d'apprenants à besoins spécifiques qui appellent à plus d'attention (art 2), et édicte l'obligation scolaire pour tous les enfants de 4 à 16 ans (sans référence aucune à leur nationalité (art 19) et que « l'Etat œuvre à mobiliser tous les moyens disponibles et à prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'insertion des personnes en situation d'handicap ou en situation particulière dans le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, et garantir leur droit à l'apprentissage et à l'acquisition des savoir-faire et des compétences adaptés à leur situation » (art 25) ;
- Avec l'annonce de la nouvelle politique nationale de l'immigration et de l'asile, le Département de l'Education Nationale s'est mis activement à la mise en œuvre du volet éducatif de cette politique, le 1^{er} acte fut la publication de la circulaire du 9 Octobre 2013 ouvrant l'accès à l'école marocaine public et privé et les classes de la 2^{ème} chance aux enfants des immigrés (subsahariens et du sahel) sans aucune entrave en termes de documents administratifs ;
- Cette note de 2013 a été revue à la rentrée scolaire de 2018/2019 par la note n°18x139 du **05 Octobre 2018 (élargissement du public cible à l'ensemble des enfants venants de l'étranger, et stipulant des mesures d'amélioration de l'aspect intégration des migrants touchant l'ensemble des composantes de la chaine du processus éducatif: du ciblage/identification, à l'accueil/orientation, la mise à niveau éducative, l'accompagnement scolaire, la certification, le renforcement des capacités, l'animation socioéducative, et le soutien social)**;
- Chaque année depuis 2018, La décision ministérielle portant organisation de l'année scolaire prend en compte la variable intégration éducative des migrants dans l'ensemble des opérations de l'année scolaire ;
- Au niveau des effectifs des élèves issus de la migration intégrés dans le système éducatif Marocain

L'évolution des effectifs depuis 2018/2019 :

Année scolaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Type d'enseignement				
Enseignement formel	3636	3207	3959	4590
Enseignement non formel	353	379	407	218

Répartition élèves étrangers par province, genre et cycle d'enseignement 2021/2022

AREF/DP	Présc0		Primaire		Collégial		Qualifiant		BTS		Somme	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Béni Mellal-Khénifra	7	5	67	36	37	18	34	14			145	73
Casablanca-Settat	72	30	552	276	185	88	620	276			1429	670
Drâa-Tafilalet	2	0	28	14	7	3	11	2			48	19
Eddakhla-Oued Eddahab			8	8	1	1	3	1			12	10

Fès-Meknès	16	8	112	52	30	14	35	10			193	84
Guelmim-Oued Noun			12	5	3	1	8	0			23	6
Laayoune-Sakia El Hamra	2	1	41	26	11	9	6	2			60	38
Marrakech-Safi	33	9	184	95	44	17	122	48			383	169
Oriental	5	2	166	71	52	22	68	33	2	0	293	128
Rabat-Salé-Kénitra	65	34	586	312	206	98	333	165			1190	609
Souss-Massa	40	21	179	82	48	22	49	12			316	137
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	41	18	269	129	86	45	101	35	1	1	498	228
Total général	283	128	2204	1106	710	338	1390	598	3	1	4590	2171

La répartition des élèves étrangers inscrits dans le système éducatif Marocain formel par nationalité est comme suit :

Pays	Total	Filles	Pays	Total	Filles
Syrie	458	227	Oman	8	2
Espagne	295	142	Qatar	8	3
France	248	113	Russie	7	2
Guinée	224	47	Bahreïn	6	3
États-Unis	166	84	Burkina Faso	6	4
Côte d'Ivoire	134	60	Ukraine	6	3
Sénégal	123	63	Afrique du Sud	5	3
Egypte	115	52	Australie	5	1
Algerie	112	55	La Guinée équatoriale	5	1
Arabie Saoudite	112	52	Norvège	5	2
Congo, République de (Brazzaville)	110	66	Argentine	4	2
Mauritanie	102	48	Zambie	4	3
Maroc	99	44	Bénin	3	1
Italie	93	51	Brésil	3	2
Tunisie	93	49	Djibouti	3	0
République démocratique du Congo	92	47	Guinée-Bissau	3	2
Libye	71	33	Pays-Bas Antilles	3	1
Yémen	60	23	Sierra Leone	3	1
Nigeria	49	22	Suède	3	1
Mali	42	17	Tchad	3	2
Belgique	40	21	Burundi	2	1
Cameroun	39	24	Comores	2	2
Canada	39	18	Cuba	2	1
Allemagne	37	17	Danemark	2	2
Turquie	37	15	Indonésie	2	1
Irak	34	15	Japon	2	2
Palestine	32	16	La Slovaquie	2	1
Jordanie	29	16	L'Erythrée	2	0
Liban	26	13	Pologne	2	2

Royaume-Uni	26	8	Somalie	2	1
Émirats arabes unis	25	11	Thaïlande	2	0
Soudan	24	13	Venezuela	2	1
Niger	21	18	Afghanistan	1	1
Gabon	20	12	Albanie	1	0
Angola	16	9	Arménie	1	0
Inde	16	12	Belarus	1	1
Koweït	14	5	Gambie	1	0
Corée (Corée du Sud)	12	5	Grèce	1	1
République centrafricaine	11	5	Hongrie	1	1
Chine	10	5	Le Turkménistan	1	0
Libéria	10	5	Luxembourg	1	0
Philippines	10	5	Madagascar	1	1
Suisse	10	3	Malaisie	1	0
Holland	9	5	République tchèque	1	0
Pakistan	9	5	Sao Tomé et Principe	1	0
Portugal	9	3	Sri Lanka	1	0
Togo	9	6	Autres	1079	524
Ghana	8	4	Total général	4590	2171

Dans les programmes de l'Éducation Non Formelle ont bénéficié de la formation dans les centres E2C de base et E2C-NG au titre de l'année 2021/2022 :

AREF	enfants issus de la migration dans l'ENF		E2C-NG		E2C de Base	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
L'Oriental	36	3	36	3	0	0
Casablanca Settat	52	18	33	8	19	10
Rabat Salé Kénitra	37	1	17	1	20	
Laayoune Sakiat ElHamra	16	8			16	8
Béni Mellal Khénifra	26	10			26	10
Souss Massa	10	5	8	4	2	1
Tanger Tétouan AlHoceima	35	22	19	12	16	10
Fès Meknès	3		2		1	0
Marrakech Safi	3	1			3	1
National	218	68	115	28	103	40

Répartition des jeunes issus de la migration en formation dans les centres E2C-NG par nationalité cette année

Nationalité	Filles	Garçons	Total
Guinée	5	21	26
Soudan		26	26
Côte d'Ivoire	12	8	20
Nigéria	4	7	11
Sierra Leone	1	5	6
Sénégal	1	3	4
Congo	3	1	4
Marocains de retour		5	5
Cameroun	1	2	3
Espagne	1	1	2
Pakistan		1	1
Centrafrique		1	1
Kenya		1	1
Mali		1	1
Togo		1	1
Allemagne		1	1
Arabie Saoudite		1	1
Egypte		1	1
Total	28	87	115

Au niveau qualitatif

1. Organisation d'ateliers didactiques sur le vivre ensemble au profit des acteurs éducatifs, des élèves et des associations avec le concours des associations partenaires et des organismes de la coopération ;
2. Prise en compte des enfants issus de la migration dans les opérations du programme de la mobilisation communautaire «Child to Child» et «Caravane» pour identification, sensibilisation, orientation et insertion des enfants non scolarisés ;
3. Intégration des jeunes issus de la migration dans les centres E2C-NG qui vise à offrir la mise à niveau éducative, l'initiation professionnelle et l'accompagnement pour l'insertion socio professionnelle des jeunes déscolarisés de 15 à 20 ans ;
4. Les actions de sensibilisation, formation des acteurs éducatifs et appui aux associations pour l'identification, la sensibilisation et l'inscription des enfants issus de la migration dans le cadre des projets de coopération avec l'Unicef (des ateliers dans les régions de l'Oriental et Tanger Tétouan Al Hoceima Marrakech Safi et Souss Massa) ;
5. Formation de formateurs pour l'intégration des concepts de la tolérance la non discrimination dans les pratiques des acteurs éducatifs enseignement et administrateurs, et l'échange d'expérience entre acteurs dans le cadre du projet vivre ensemble sans discrimination avec la coopération espagnole;
6. Mener des projets d'établissement basé sur le vivre ensemble dans 10 établissements scolaires primaires, collégial et 4 centres de l'E2C-NG dans le cadre du projet vivre ensemble sans discrimination avec la coopération espagnole;;

7. Assistance technique en cours pour outiller le dispositif d'intégration des enfants issus de la migration avec l'appui de l'Unicef visant à produire 3 guides avec une démarche participative ascendante avec les acteurs du terrain dans 4 régions (Rabat Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa, L'Oriental, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma):
 - La sensibilisation, l'accueil et l'inscription, en vue de la simplification et de la clarification des démarches et procédures administratives que le tuteur légal de l'enfant doit suivre. En effet, la méconnaissance éventuelle des textes de loi et des normes au niveau des parties prenantes, et le manque de communication concernant les procédures sont à même de limiter l'accès des enfants migrants à l'école ;
 - L'initiation/mise à niveau linguistique dans les langues d'enseignement pour les enfants issus de l'immigration. Vu que ces enfants rencontrent des contraintes d'ordre linguistiques;
 - L'immersion des enfants issus de la migration dans le système éducatif Marocain tout en sauvegardant leur patrimoine culturel suppose une intervention pédagogique outillée pour favoriser l'inter culturalité chez les apprenants migrants et Marocains.

Ces guides seront disponibles pour la rentrée prochaine.
8. Organisation de sessions de formation durant le mois de Septembre 2022 au profit des acteurs éducatifs (30 participants par atelier qui sont des :directeurs d'établissements scolaires, cadres d'appui social, enseignants, associations partenaires et cadres administratifs en charge du dossier de la migration) dans 3 régions du Maroc Rabat Salé Kénitra, Casablanca Settat, Tanger Tétouan AlHoceïma et Fès Meknès la formation vise à outiller les professionnels de l'éducation pour les inciter à mettre en place des pratiques qui favorisent l'intégration des enfants migrants en milieu scolaire, permettent de prendre en compte leurs besoins spécifiques en matière d'éducation et de protection, et de renforcer la cohésion au sein de leur classe et établissements scolaires. Et une session sur les outils d'opérationnalisation du dispositif d'intégration éducative des enfants issus de la migration et de l'asile, ces formations sont réalisées avec l'appui de l'POIM.



I - Ciblage des enfants en situation de migration et réfugiés

Au niveau de cet aspect de l'intervention, relatif à l'identification du besoin d'intégration éducative des enfants, en relève deux bonnes pratiques développées par Caritas et la Fondation Orient Occident qui permettent d'identifier une partie des enfants issus de la migration et les enfants réfugiés.

Le dispositif d'intégration éducative des enfants issus de la migration mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale prévoit l'élaboration d'une carte géographique des enfants issus de la migration et réfugiés, toutefois, jusqu'à présent les services de planification de l'éducation nationale ne disposent pas d'une répartition des enfants ciblés, ce qui compromet la planification de la scolarisation de cette population d'enfants. Aussi, les places censées être réservées aux nouveaux inscrits, issus de la migration ne sont pas prévues dans la carte scolaire. Les enfants bénéficiant de l'intégration directe et ceux issus de l'éducation non formelle sont inscrits en fonction de la disponibilité des places, ce qui engendre l'affectation à des écoles qui ne sont pas forcément les plus proches des lieux d'habitation des enfants intégrés, certains d'entre eux sont orientés vers des filières professionnelles qui ne correspondent pas au choix de l'apprenant.⁴

La mobilité de la population cible est évoquée comme entrave majeure à l'élaboration d'une cartographie des enfants issus de la migration et réfugiés, or le mouvement vers les zones de frontière ne fait déplacer qu'une partie de la population. Certes, la grande part des subsahariens présents dans le territoire marocain projette d'immigrer vers la rive nord de la méditerranée, toutefois un nombre important d'entre eux est au Maroc depuis quelques années déjà, la terre de transit est devenue le pays de résidence. Cependant, des enfants qui sont arrivés bébés et d'autres qui sont nés au Maroc ont dépassé l'âge de l'inscription à l'école et ils ne sont pas encore scolarisés.⁵

Les parents sont très peu informés sur le dispositif de l'intégration éducative de leurs enfants. Les migrants évoluent dans des cercles communautaires relativement fermés et les associations des migrants ainsi que les associations marocaines actives dans le domaine de l'aide à l'éducation ne disposent pas de suffisamment de moyens pour assurer des campagnes de mobilisation sociale autour de l'intégration éducative des enfants issus de la migration et réfugiés. Les parents et tuteurs des enfants, généralement des mères responsables de familles monoparentales, sont réticentes à la scolarisation de leurs enfants, craignant l'acculturation de leur enfants par une société arabo-musulmane. Les migrants musulmans originaires de pays tel que la Guinée, le Mali, le Sénégal, la côte d'ivoire qui ont passé par l'école coranique, sont déjà initiés à la langue de l'apprentissage de l'école marocaine, leurs parents sont moins appréhendant.

La réalisation de la cartographie des enfants issus de la migration et réfugiés est tributaire de l'approche systématique des migrants et le suivi de leurs mouvements, ce qui est inabordable tant que la majorité des migrants sont en situation irrégulière. Au niveau de cet aspect de l'intervention, relatif à l'identification du besoin d'intégration éducative des enfants, en relève deux bonnes pratiques développées par Caritas et la Fondation Orient

⁴ Information recueillie auprès des parents des élèves et des associations et confirmé par le service de l'ENF.

⁵ Au cours de cette mission, on a pu rencontrer à Rabat et Salé des mères qui ont passé huit, neuf et même dix ans au Maroc, des enfants de huit et neuf ans qui ne sont pas encore à l'école, bien que les mères ne disposent pas d'opportunités immédiates de quitter le Maroc vers le nord.

Occident qui permettent d'identifier une partie des enfants issus de la migration et les enfants réfugiés.

L'expérience d'insertion des enfants migrants dans les classes d'ENF a démarré en 2010. Elle a été mise en œuvre par la FOO et Caritas Maroc en collaboration avec l'association locale Jeunes Horizons pour le Développement⁶ dans le quartier Yaâcoub El Mansour de Rabat.⁷ Cette pratique est maintenue au moment de la réalisation de la présente mission à Rabat et aussi, à Tanger où l'association Tadamoun commence son programme d'éducation non formelle suite aux actions d'information réalisée par Caritas auprès des bénéficiaires de ses services, dont les enfants qui ont dépassé l'âge de l'intégration directe et ont besoin de passer par l'ENF.

⁶Jeunes Horizons pour le Développement, crée en 2009 à Rabat. L'association dispose des annexes au niveau de Temara et Casablanca.

⁷Tamkine Migrants – les enfants migrant et l'école marocaine – Etat des lieux sur l'accès à l'éducation des migrants subsahariens au Maroc – Avril 2014

Mise à la disposition des associations partenaires de listes des enfants non scolarisés

Acteur principal :

CARITAS Maroc, filiale de l'ONG Internationale, relevant de l'église catholique.

L'ONG apporte appui, aide et secours aux populations de migrants, de toutes confessions, à travers ses centres d'accueil de migrants ouverts à Casablanca, Rabat et Tanger.

Parties prenantes :

- Les services d'appui social relevant de chacune des ONG qui accueillent les migrants, identifient leurs enfants qui sont en âge de scolarisation, leurs niveaux de sortie et leurs besoins en termes d'intégration éducative
- Les associations partenaires de Caritas qui assurent le programme de l'éducation non formelle, qui accueillent les enfants qui ne peuvent être directement inscrits à l'école formelle

Public cible :

Les enfants issus de la migration et leurs parents et tuteurs, ainsi que les mineurs non accompagnés

Objectif :

Permettre aux institutions scolaires et aux associations assurant l'ENF d'identifier les enfants migrants en âge de scolarisation, de planifier et de mettre en œuvre leur intégration éducative.

Défis et solutions :

A l'arrivée des migrants dans une ville, ils ont besoin de services d'orientation et d'aide sociale, administratif et sanitaire. Afin de répondre à ces besoins l'ONG Caritas a ouvert des centres d'accueil de migrants. Organisés en services d'aide, les centres assurent l'appui juridique et administratif, des aides alimentaires et aide au logement, ainsi que l'accès aux services de santé et de l'éducation. Dans le cadre de sa mission de promotion des droits de migrants, particulièrement le droit à l'éducation, l'ONG assure directement le

service de l'éducation préscolaire et les cours de soutien en langue arabe et oriente les enfants qui sont sous obligation scolaire vers les écoles publiques et les associations actives dans le domaine de l'ENF pour qu'ils puissent profiter de leur droit à l'intégration scolaire.



Méthodologie et outils :

Les services sociaux de l'ONG Caritas établissent des fiches d'identification pour chaque migrant inscrit dans leurs centres. Lesdites fiches permettent d'identifier les enfants en âge de scolarisation qui ont droit à l'intégration éducative. En seconde étape, les médiateurs relevant du service social de chaque centre organisent des campagnes d'information au profit des apprenants et leurs parents pour les éclairer sur les procédures d'intégration et des démarches à suivre pour l'inscription des enfants aux écoles, suivant les parcours d'intégration prévus dans le dispositif mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale. Lesdites campagnes sont organisées généralement à la fin de l'année scolaire.

Au profit des enfants qui intègrent directement l'école formelle, les médiateurs assurent l'accompagnement des parents dans l'établissement des dossiers d'inscription et la prise de contact avec les services concernés. Quant aux enfants qui doivent passer par une mise à niveau scolaire, ils sont orientés vers les

associations actives dans le domaine de l'ENF, partenaires de Caritas. Ces dernières poursuivent les activités de mobilisation sociale auprès des parents pour inscrire les enfants désireux d'intégrer le système éducatif marocain.

D'autre part, Caritas, offre l'éducation préscolaire au profit des enfants qui sont âgés entre 4 et 6 ans dans les jardins d'enfants aménagés dans les centres d'accueil de l'ONG.

Afin de maintenir la rétention des élèves intégrés, Caritas offre d'autres services tels que la prise en charge du transport scolaire et les cours de soutiens en langue arabe.

Les associations qui assurent l'ENF bénéficient, aussi d'un appui de l'ONG dans la cadre du suivi de l'assiduité des apprenants, Caritas intervient auprès des parents à chaque fois qu'un problème en relation avec la scolarité des enfants est signalé par l'association.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

La coordination entre Caritas et les associations partenaires assurant l'ENF permet l'intégration des enfants identifiés dans les classes multiculturelles leur permettant de côtoyer les enfants marocains. Aussi, la démarche prévue par l'ONG permet d'agir sur les facteurs du décrochage scolaire tels que l'éloignement de l'école et le désintérêt des parents.

Les limites de la pratique

La collaboration entre l'ONG et les associations actives dans le domaine de l'ENF ne concerne que celles qui sont partenaires. Caritas n'est pas ouverte à toutes les associations. En fait, l'ONG a établi des partenariats avec des associations qui proposent une offre ENF pour assurer le service pour les enfants des familles encadrées et soutenues par l'ONG, c'est une sous-traitance du service de l'intégration éducative.

D'autre part, l'action menée par l'ONG ne converge pas forcément avec les activités menées par le département de l'Education Nationale, qui sont gérées au niveau territorial par les services chargés de l'encadrement des établissements scolaires.

Durabilité et horizons :

La pratique est pérenne tant que Caritas est active dans le domaine de l'intégration des migrants au Maroc. Toutefois, la dimension religieuse de l'ONG la rend attractive principalement aux subsahariens de confession chrétienne, bien que l'activité de Caritas Maroc soit accessible à tous.

La pratique est transposable dans tout centre d'accueil des migrants et même aux structures du ministère de l'intérieur qui accordent les cartes de séjours, les dites institutions peuvent apporter une information considérable sur les besoins en termes de scolarisation des enfants migrant en situation régulière.

Leçons apprises :

La collaboration entre l'ONG qui accueille les migrants, telle que Caritas et les associations opératrices de l'ENF est essentielle pour la mise en place des programmes destinés aux enfants migrant qui ont besoin d'une mise à niveau scolaire, étant donné que les associations opératrices de l'ENF n'ont pas de connaissance préalable de l'organisation des communautés des migrants et encore moins de leurs besoins en termes d'éducation.

L'établissement des listes des enfants bénéficiant des centres d'accueil des ONG, précisant leurs âges, antécédents scolaires, date de décrochage et lieux d'habitation, sont des éléments déterminants dans l'identification des enfants à scolariser.

Certes les listes établies par les ONG ne représentent qu'une partie exigüe des effectifs réels des enfants en situation de migration concernés par l'intégration éducative. Toutefois la formalisation de la carte des besoins d'intégration scolaire des enfants enregistrés auprès des ONG permettra la mise en place des premiers jalons de la planification de l'intégration éducative des enfants concernés. La réalisation de carte de tous les enfants issus de la migration est tributaire d'une action globale qui fait converger les activités de tous les acteurs : institutions de l'Education Nationale, les OSC, les autorités locales et les collectivités territoriales autour du même objectif.

Une base de données sur les besoins de scolarisation des enfants réfugiés

Acteur principal :

Fondation orient occident (FOO).

Fondation de droit marocain, FOO était à l'origine de la création du premier centre d'accueil pour les migrants subsahariens et autres migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, au Maroc en partenariat avec le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) en 2007. Actuellement, la fondation dispose de 3 centres d'accueil de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile à Rabat, Oujda et Casablanca.

Parties prenantes :

- Equipe de l'association, composé d'agents de la FOO et des leaders communautaires
- L'équipe du HCR
- Les services du Département de l'Education Nationale qui délivrent les autorisations de l'insertion scolaire
- Les établissements scolaires et universitaires

Public cible :

La population des réfugiés et demandeurs d'asile, concernée par l'intégration éducative.

Objectif :

Scolariser la totalité des enfants réfugiés et demandeurs d'asile.

Défis et solutions :

FOO offre, dans le domaine de l'éducation services du préscolaire, soutien scolaire et aide à la scolarisation, L'ENF est un service qui n'est plus assuré par la fondation.

FOO soutient les parents dans les démarches administratives de scolarisation de leurs enfants.

Le travail des agents de la fondation consiste à aider les parents à inscrire leurs enfants dans

les différents cycles d'éducation, l'enseignement supérieur compris.



Méthodologie et outils :

Partenaire du HCR, la FOO reçoit les listes des réfugiés et demandeurs d'asile qui sont établis au Maroc, ceci dans l'objectif d'assurer l'intégration éducative de tous les enfants et jeunes réfugiés par le biais des différents services éducatifs assurés par la fondation. Les agents de la FOO, relayés par les leaders communautaires établissent le contact avec les familles des réfugiés, identifient les enfants et établissent leur orientation scolaire en fonction de leurs âges, leurs antécédents scolaires, en concordance avec les ordonnances du dispositif de l'intégration éducative des migrants et réfugiés mis en place par le Département de l'Education Nationale. Les agents de la FOO accompagnent les familles dans toutes les démarches administratives, jusqu'à l'intégration de l'enfant ou le jeune dans son établissement d'Education.

Afin de structurer son intervention, la FOO a établi une base de données relative aux

besoins d'intégration scolaire et universitaire des enfants et jeunes réfugiés. Fondée sur l'information communiquées par le HCR, La base de données, réalisée par la FOO est exhaustive par rapport à la population des réfugiés. L'exploitation de cette base de données permettra d'établir la cartographie de la répartition du besoin des enfants et jeunes réfugiés en termes de scolarisation ainsi que la manière dont chaque besoin a été satisfait.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

L'aide à l'intégration scolaire est objet du partenariat entre le HCR et la FOO, elle est assurée, dans sa dimension formelle (axée directe au système scolaire formel) pour tous les réfugiés et demandeurs d'asile. La pratique permet l'intégration des enfants réfugiés répertoriés et le suivi de leur intégration à tous les niveaux du système éducatif marocain. Après l'instauration du programme « Massar » on peut assurer le suivi de la scolarité de tous les enfants réfugiés, résidants sur le territoire national.

Les limites de la pratique

Cadrée par le partenariat avec le HCR, la base de données de la FOO se limite aux réfugiés, bien que le centre de la fondation soit ouvert à tous les migrants. Aussi la FOO se focalise sur l'intégration directe au système éducatif formelle, ce qui risque de priver un certain nombre d'enfants réfugiés de leur droit à l'école de la seconde chance.

Durabilité et horizons :

La pérennité de la pratique est garantie par la nature de l'accord de partenariat entre le HCR et la FOO, qui consiste en une sous-traitance du service de l'aide à l'intégration éducative des réfugiés et demandeurs d'asile.

Cette pratique est transposable dans toutes les régions du Maroc.

La population des réfugiés et demandeurs d'asile est identifiés et répertoriés, l'établissement de la cartographie du besoin en vue de la planification de l'intégration éducative est accessible, dans la mesure de l'instauration d'une collaboration appropriée avec les services d'encadrement des établissements et d'orientation de l'Education Nationale, chargé de l'intégration éducative des migrants et réfugiés.

Leçons apprises :

Les interventions des différentes institutions gouvernementales et non gouvernementales sont complémentaires. L'instauration d'un partenariat formel et durable permet aux ONG et autres associations de réaliser les activités de proximité qui demandent un déploiement sur le terrain qui ne peuvent être assurées par le personnel des agences internationales.

Aussi, l'usage des technologies de l'information permettent de faciliter les tâches des intervenants, pérenniser les activités et valoriser les résultats. Partager les données des services chargés de la régularisation de la situation des immigrants avec les ONG actives dans l'intégration éducative des migrants et les services de l'Education Nationale boostera l'intégration de la majorité des enfants et jeunes issus de la migration et réfugiés.

Les leaders de la communauté des migrants, relais de sensibilisation

Acteur principal :

Association Réseau des Femmes Immigrés et Epouses.

Association créée par des femmes originaires de l'Afrique subsahariennes, elle est active dans le domaine de l'éducation non formelle, particulièrement dans le quartier Sidi Moussa à Salé.

Parties prenantes :

- La présidente de l'association qui se réunit avec les leaders communautaires pour leur expliquer les conditions et l'intérêt de la scolarisation des enfants dans les écoles marocaines
- Les leadeurs communautaires qui assurent l'action de sensibilisation des parents et tuteurs des enfants.

Public cible :

Les parents des enfants migrants subsahariens non scolarisés, particulièrement les mères, principales concernées par la scolarisation de leurs enfants.

Objectif :

Surmonter les préjugés qui empêchent les migrants et réfugiés subsahariens de scolariser leurs enfants dans les écoles marocaines, en les informant sur les dispositions prises par les autorités marocaines pour favoriser l'intégration éducative de leurs enfants.

Défis et solutions :

Les migrants et réfugiés subsahariens, particulièrement ceux de confession chrétienne, n'adhèrent pas spontanément à la scolarisation de leurs enfants dans les écoles marocaines. Ils craignent l'islamisation de leurs enfants et

appréhendent l'apprentissage de la langue arabe, perçue comme la voix du terrorisme international.



Pour une partie des parents, apprendre la langue arabe peut compromettre le passage de leurs enfants vers l'Europe.

Faire dissiper les préjugés culturels à dimension religieuse par l'autorité confessionnelle est la solution prônée par l'association, elle fait relayer son action de sensibilisation par les prêches des leaders de la communauté des migrants qui sont aussi des agents de culte, très écoutés par les parents des enfants non scolarisés.

Méthodologie et outils :

Les migrants subsahariens sont organisés en communautés nationales et religieuses, ils sont guidés par les leaders communautaires qui peuvent aussi être des agents de culte. Etant elle-même membre d'une communauté de migrants, La présidente de l'association se réunit avec les leaders communautaires, principalement les agents de culte qui sont très écoutés par la communauté. Elle les informe des dispositions prises par le gouvernement marocain pour assurer la scolarisation pour tous les enfants immigrés et réfugiés, leur explique l'intérêt de la scolarisation des enfants dans les écoles

marocaines, les conditions d'accès à l'école de l'éducation non formelle et les services offerts par l'association aux enfants qui suivent les cours ENF.

Les leaders communautaires rencontrent les parents et tuteurs des enfants, toutes les semaines pour la messe de dimanche. Ils leurs transmettent l'information sur les opportunités de la scolarisation de leurs enfants, les rassurent sur le respect de la liberté du culte des migrants et réfugiés par l'école marocaine et les orientent vers l'association et son centre ENF, ouvert dans une école publique.

Une fois l'enfant inscrit à l'école, la relation est maintenue avec les mères qui sont l'interlocuteur de l'école, à travers les leaders communautaires.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Outre l'inscription des enfants qui ont suivi le cours de l'éducation non formelle durant l'année scolaire, l'association s'est dotée d'un relais permanent et efficace : le leader communautaire est en contact constant avec les parents des enfants scolarisés à l'école.

Qui sont à l'écoute fidèle de ses orientations et conseils.

Les limites de la pratique :

En comptant exclusivement sur un acteur externe de l'association, cette dernière

risque de créer un intermédiaire entre la structure scolaire et les parents et tuteurs des enfants. Ceci risque de compromettre le suivi de la scolarisation des enfants.

Durabilité et horizons :

La pratique est pérenne, tant qu'elle s'adosse à l'organisation traditionnelle des communautés africaines, où les leaders, particulièrement les religieux, jouissent d'une grande crédibilité, auprès de leurs compatriotes.

La pratique est transférable au niveau de toutes les communautés africaines de toutes confessions, étant donné que la structure sociale traditionnelle de la communauté permet aux leaders religieux de persuader les fidèles de l'utilité de scolarisation de leurs enfants.

Leçons apprises :

La mobilisation sociale commence par la connaissance de l'organisation de la population ciblée, et ses systèmes d'influence.

Dans sa démarche de mobilisation sociale, l'association s'est référée à l'organisation traditionnelle de la communauté que cette dernière transporte avec elle dans ses mouvements migratoire. Persuader les parents de la nécessité de la scolarisation de leurs enfants à plus de chance d'aboutir tant que c'est prêché par les leaders.

Une démarche de mobilisation par les pairs

Acteur principal :

Association Bab Al Khair (ABAK)

L'association est active dans le quartier Yakoub Al Mansour à Rabat, quartier populaire où des communautés de migrants subsahariens sont installées. Le local de l'association qui est aussi le centre d'ENF, se situe au centre du quartier

Parties prenantes :

- Les membres de l'association qui organisent les campagnes de sensibilisation.
- Les enfants subsahariens scolarisés par l'association
- Les mères des enfants

Public cible :

Enfants migrants subsahariens non scolarisés qu'ils soient non accompagnés ou sous tutelle d'un membre de leurs familles.

Objectif :

Orienter les enfants vers les classes de l'éducation non nouvelle ouverts par l'association pour assurer leur transition vers l'école formelle.

Défis et solutions :

Aucun membre de l'association ne fait partie de la communauté des migrants, inscrire les enfants subsahariens dans le programme ENF mis en œuvre par l'association est confronté aux contraintes de prise de contact et de mise en confiance des concernés. Les efforts de sensibilisation déployés par les membres de l'association et son personnel, bien qu'ils aient abouti à l'intégration d'un certain nombre d'enfants issus de la migration, le programme n'a pu avoir l'écho recherché auprès de la population concernée qu'une fois que

les apprenants ont pris conscience des effets de l'ENF sur leur intégration. Ils ont commencé à recruter leurs amis.



Ces initiatives spontanées des apprenants ont amené l'association à instaurer une démarche de mobilisation par les pairs qui engage les apprenants et leurs mères.

La mobilisation sociale est assurée par les bénéficiaires du programme ENF, leurs témoignages confirment l'adéquation des services du programme ENF de l'association. C'est la satisfaction des concernés enfants et leurs parents qui persuade les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Méthodologie et outils :

L'association a maintenu sa démarche de mobilisation sociale par l'organisation de 4 campagnes de sensibilisation chaque année. La première à la fin de l'année scolaire, complétée par une autre action de sensibilisation le mois de septembre. Aussi les vacances semestrielles sont exploitées dans la sensibilisation des communautés des migrants dans l'objectif d'inscrire leurs enfants. Lors des dites campagnes de sensibilisation ce sont les enfants qui prennent la parole pour sensibiliser

leurs semblables ainsi que leurs parents de l'utilité de l'intégration des classes de l'ENF.

De leur côté les mères invitent leurs consœurs à des réunions d'information sur l'intégration scolaire des enfants issus de la migration à travers l'ENF.

La démarche de la mobilisation est ancrée dans la société des migrants, ce sont Les mères des enfants scolarisés dans les classes de l'association et leurs enfants qui persuadent leurs pairs mères et enfants de s'inscrire à l'école ENF, ce qui permet d'orienter les enfants tout au long de l'année vers l'école. Les membres et employés de l'association organisent les campagnes de sensibilisation et relayent les membres de la communauté par la formation des inscriptions et l'assistance.

Efficacité et rentabilité de la pratique

La démarche de la mobilisation par les pairs a permis de toucher une cible jusque-là non accessible par la sensibilisation des parents, celle des enfants migrants non accompagnés.

Les limites de la pratique :

Cette démarche de mobilisation autour du programme ENF mené par l'association risque de susciter des attentes que l'association ne peut pas satisfaire, d'autant plus que cette dernière dispose de ressources très limitées.

Durabilité et horizons :

La pérennité de la pratique est tributaire de la satisfaction des bénéficiaires de l'association, tant que l'association remplit ses engagements auprès des bénéficiaires de ses services (enfants et parents), ils deviennent ses représentants auprès des communautés des migrants

Leçons apprises :

La réussite de la mission et l'atteinte de ses résultats sont des facteurs déterminants de la mobilisation autour du programme, Les concernés qui ont bénéficié des services de l'association sont les plus aptes à persuader et convaincre leur pairs de l'utilité des services et de la crédibilité des intervenants.

Etant à l'écoute des concernés par ses services, prônant leur participation aux différentes phases de la mise en œuvre de son programme, l'association a réussi à intéresser les apprenants et leurs parents. Leur satisfaction est le catalyseur de leur engagement dans la mobilisation autour du programme. Quoi de plus percutant que le témoignage d'un client satisfait.

Une démarche de mobilisation communautaire à plusieurs étapes

Acteur principal

Association Tadamoun pour le soutien des enfants en situation précaire

L'association est active à Tanger, ville de frontière et destination d'une partie importante des migrants qui sont en attente d'une tentative de traversé.

Parties prenantes :

- Equipe de l'association, particulièrement les animateurs
- TAM, Centre d'accueil des migrants de Tanger, son service social en particulier
- Etudiants africains qui poursuivent leurs études dans les institutions de l'enseignement supérieur de Tanger
- La communauté des migrants Concernée par les programmes d'intégration éducative

Public cible

Parents et tuteurs d'enfants âgés de plus de 12 ans, issus de la migration et qui bénéficient des services du TAM.

Objectif

Intégrer les enfants au système éducatif marocain par le biais de l'ENF

Défis et solutions

Les quartiers populaires de Tanger sont lieux de plusieurs frictions entre communautés de migrants et population locale, d'où un climat de méfiance et suspicion envers les employés des associations marocaines. Bien que l'association Tadamoun soit partenaire de Caritas et qu'elle dispose de listes de bénéficiaires potentiels de son programme ENF, elle est contrainte à organiser des campagnes de sensibilisation. Dans ce cadre l'association a fait appel aux services des

étudiants originaires des mêmes pays que les migrants subsahariens, ils partagent la culture et la langue maternelle de la population cible. Ces derniers accompagnent les animateurs de l'association dans les activités de sensibilisation des parents en vue de l'inscription des enfants au cours de l'ENF.



Méthodologie et outils :

L'Association Tadamoun pour le soutien des enfants en situation précaire est partenaire du TAM, centre d'accueil des migrants relevant de l'ONG Caritas qui lui communique la liste des enfants qui sont âgés de plus de 12 ans et qui doivent passer par l'ENF pour pouvoir intégrer par la suite l'éducation formelle ou la formation professionnelle.

La liste des parents à contacter et leurs adresses sont communiquées à l'animatrice qui est appelée à persuader les parents d'inscrire leurs enfants au programme ENF. Dans l'étape de prise de contact avec les concernés, l'animatrice est accompagnée par un de ses collègues, un enseignant à temps partiel, étudiant à une école supérieure, issu de l'Afrique subsaharienne. Perçu par les membres de la communauté des migrants

comme compatriote, versé de la même culture, il est à même d'établir une communication fluide et d'instaurer la confiance avec les parents ciblés, sa crédibilité facilite la persuasion et balise la voie à l'activité de l'animatrice qui informe sur les concernés sur les dispositions de l'intégration éducative des enfants issus de la migration, le rôle de son association, son programme d'éducation non formelle et ses débouchés.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Le processus de la persuasion des parents est plus fluide, l'association arrive à son objectif d'inscription dans un délai plus court, ce qui s'implique sur les coûts de la sensibilisation des parents. Aussi l'animatrice est bien introduite auprès des communautés des migrants.

Limites de la pratique :

Dans le cas de l'association, on a fait appel à un étudiant qui est aussi un employé de l'association, (enseignant).

Durabilité et horizons :

La pratique est pérenne, tant que le traitement des salariés est respectueux des normes en vigueur dans le travail social. D'autre part la durabilité de la pratique peut être renforcée par l'institutionnalisation du

partenariat gagnant/gagnant entre les associations gérant les programmes ENF, les associations des migrants, les associations des étudiants et les ONG actives dans le domaine d'aide et d'accompagnement des migrants.

La pratique est transférable dans toutes les villes marocaines où il y a un centre d'accueil des migrants et des instituts et structures universitaires qui accueillent des étudiants subsahariens

Leçons apprises :

La participation des étudiants originaire de l'Afrique subsaharienne aux actions de sensibilisation facilite l'identification de la population cible, l'établissement du contact et l'instauration d'une relation de confiance entre l'animatrice et les parents de ses futurs élèves.

Intégrer dans l'équipe du projet des membres de la communauté, qu'ils soient migrant ou étudiants, impacte positivement les processus de mise en œuvre du projet et donne de la crédibilité aux activités de l'association.

Une démarche de mobilisation communautaire ancrée dans le territoire

Acteur principal :

Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation de Précarité (AMESIP)

L'AMESIP est active dans l'éducation non formelle depuis la mise en place de la DENF. Assurant l'aide aux enfants en situation de précarité, l'association a créé des centres de l'éducation non formelle à Salé, puis à Rabat, à Casablanca et El Jadida. Au niveau de Salé les centres de l'association sont opérationnels dans trois quartiers, dont Sidi Moussa qui abrite une importante communauté subsaharienne. Les centres de l'AMESIP sont ouverts aux enfants issus de la migration et réfugiés.

Parties prenantes :

- Equipe de l'association, composé d'animateurs ENF qui dispensent des cours dans les centres et l'animateur de rue qui assure la sensibilisation des enfants et leurs parents et leur orientation vers le centre
- Caritas, institution d'accueil et d'aide aux migrants, oriente les enfants des bénéficiaires de ses services qui sont en situation de suivre l'ENF vers les centres de L'AMESIP. Pour ceux qui habitent loin des centres Caritas subventionne le transport.
- Ecole publiques, accueillant des enfants qui ne sont pas à même de profiter d'une intégration directe, les orientent vers les centres AMESIP pour bénéficier de la préparation de l'ENF

Public cible :

Les enfants issus de la migration non scolarisés qui ne peuvent être intégrés directement dans les établissements relevant du système éducatif formel.

Objectif :

Assurer l'intégration éducative inclusive à tous les enfants qui habitent à proximité des centres ENF ouverts par l'AMESIP dans différents quartiers de Rabat – Salé. Qu'ils soient marocains ou issus de la migration.



Défis et solutions :

Assurer l'intégration socio-éducative des enfants qui vivent dans la précarité, quel que soit leur origine sociale ou appartenance culturelle est le défi relevé par l'association depuis deux décennies. Agissant dans le cadre d'une approche inclusive, les centres relevant de l'AMESIP ont été spontanément ouverts aux enfants issus de la migration.

L'ancrage de ces centres dans leur environnement territorial a permis d'en faire le lieu d'orientation des enfants migrants qui doivent impérativement passer par une phase préparatoire avant d'intégrer le système éducatif formel.

L'AMESIP offre des chances égales aux enfants marocains et migrants qui ont besoin de passer par l'ENF pour poursuivre leur scolarisation ou intégrer une formation

professionnelle, choix privilégié des enfants âgés.

Le programme ENF de l'association récolte les effets de son ancrage territorial et de la politique de gestion de ressources humaine adoptée par l'association qui prône la répartition des tâches.

Méthodologie et outils :

L'Association lance annuellement son programme ENF en fonction des partenariats établis avec la DENF et organise sa campagne de sensibilisation assurée par l'animateur de rue, qui sensibilise, persuade et oriente vers le centre jusqu'à l'atteinte de la capacité du centre de leur côté, Caritas oriente les enfants des bénéficiaires de ses services au début de l'année ou à d'autres périodes de l'année suivant l'arrivée des migrants. Quant à l'école, elle réoriente vers le centre de l'AMESIP, spécialement à la rentrée scolaire. Ainsi les classes ENF de l'AMESIP sont à leurs objectifs de remplissage avec une répartition équilibrée entre marocains et migrants. Les deux animatrices de l'ENF qui se relayent pour dispenser les cours d'arabe, maths et français réservent leur temps de travail à l'activité pédagogique.⁸

Efficacité et rentabilité de la pratique :

L'association remplit ses objectifs en termes de remplissage et de mixité migrants/nationaux, sans surcharge de l'éducateur qui reste centré sur l'efficacité pédagogique.

Les limites de la pratique :

Interdépendance des partenaires, un manque d'efficacité au niveau d'un des partenaires affecte la mobilisation autour du programme ENF de l'association.

Durabilité et horizons :

La pratique est pérenne tant que l'association et ses partenaires, assurent chacun ses engagements dans le cadre de l'intégration éducative des apprenants.

La pratique est transposable au niveau des associations qui disposent de leurs propres centres ou celles qui bénéficient d'un partenariat durable avec une ou plusieurs écoles, où leurs programmes d'éducation non formelle sont opérationnelles depuis quelques années déjà.

Leçons apprises :

Le partenariat durable avec les acteurs du territoire permet à l'association de profiter des services assurés par ses partenaires, ce qui assure la convergence des interventions des différents partenaires vers l'objectif commun ; l'intégration éducative des enfants issus de la migration.

La répartition des tâches et la spécialisation des institutions et des ressources humaines génèrent une relation de complémentarité et d'interdépendance qui impacte positivement le résultat. Les centres de l'AMESIP sont remplis au maximum de leur capacité, assurant une parfaite mixité.

⁸ L'information a été recueillie auprès de la responsable du programme et animatrice de l'Arabe au centre Youssoufia / Rabat de l'AMESIP.



II - L'Offre Educative

Les offres de services de l'éducation non formelle diffèrent d'une association à l'autre, chaque association adapte le programme suivant les besoins de la population concernée, son expertise et les moyens humains et financier dont elle dispose. Dans la présente mission qui nous approche des programmes de 5 associations qui offrent des programmes ENF pour enfants issus de la migration et réfugiés, on peut relever autant d'approches que d'associations. Alors que les associations « Bab El Khair », AMESIP et « Tadamoun » proposent une école de la deuxième chance, l'association Manos solidarios propose l'éducation non formelle dans le cadre d'un projet d'aide sociale qui intègre un volet sanitaire. Par contre le Réseau des femmes migrantes et épouses propose une approche éducative orientés vers l'insertion professionnelle.

Le choix des parents de participation de leurs enfants au cours de l'éducation islamique

Acteur principal :

Le Directeur de l'école publique Dakhla. Cette école reçoit les élèves issus de l'Afrique subsaharienne, dans les deux cycles formel et non formelle, ainsi que l'éducation préscolaire.

Parties prenantes :

- Le directeur de l'école Dakhla qui est initiateur de l'action
- Les parents des élèves issus de la migration de toutes confessions confondues.

Public cible :

Les parents et tuteurs des enfants migrants inscrits à l'école marocaine formelle et non formelle

Objectif :

Dissiper les craintes des parents non musulmans à propos de l'éducation de leurs enfants. L'éducation religieuse n'est pas une obligation de l'école marocaine. L'école est inclusive pour les enfants de toutes confessions.

Défis et solutions :

Les enfants issus de la migration qui intègrent l'école marocaine dans ses différents systèmes formel et non formel sont de différentes confessions, la grande majorité des parents qui ne sont pas musulmans affichent une certaine réticence vis-à-vis de l'intégration éducative de leurs enfants. Bien que les différents textes promulgués par le Ministère de l'Éducation Nationale et la formation professionnelle garantissent la dispense des enfants non musulmans des cours de l'éducation islamiques et des examens qui en réfèrent,

les parents des enfants restent assez méfiants à cause de leur manque d'information.



Les services d'information et d'aide à l'éducation offerts par les associations des immigrés et les ONG spécialisées ne touchent pas tous les concernés d'où la nécessité de réaliser des actions complémentaires pour que les parents d'autres confessions que la musulmane déposent leurs demandes de dispense auprès des autorités compétentes, unique exigence prévue pour que la disposition entre vigueur.

Méthodologie et outils :

Le problème est traité définitivement à la rentrée scolaire dans un cadre de concertation avec les différents parents en leur assurant la liberté de la décision de tout un chacun, sans influence aucune, ce qui génère la satisfaction des parents et leur implication dans le suivi de la scolarité de leur enfants en toute quiétude.

La formalisation de la demande de la dispense, dans le cadre de la concertation avec les parents des élèves.

Le directeur de l'école invite les parents des enfants issus de la migration dans les deux systèmes de l'éducation formelle et non formelle⁹ à une réunion de concertation au début de l'année scolaire pour échanger sur différents aspects de l'intégration des enfants, dont la nécessité du respect du règlement intérieur et la dispense du cours de l'éducation islamique. Les parents sont appelés à exprimer leurs positions quant' au cours en question. A ceux qui ont pris la décision d'exclure leurs enfants desdits cours, le directeur de l'école apporte l'aide nécessaire à la formalisation de leurs demandes. Ceci permet aux enfants de bénéficier immédiatement des dispositions prise par le Département de l'Education Nationale pour assurer le respect de la liberté du culte des différents migrants qui fréquentent l'école marocaine.

Efficacité et rentabilité de la pratique

Les parents sont rassurés par rapport à l'authenticité de l'intégration éducative de leurs enfants, ce qui motive certains d'entre eux à s'impliquer dans l'organisation des activités parascolaires prévues dans l'école et à prévoir l'intégration de l'association des parents d'élèves.

Les limites de la pratique :

Le directeur doit être impartial, les parents des élèves sont libres de prendre la décision qui leur convient d'où la nécessité de former et cadrer les directeurs des écoles

Durabilité et horizons :

Tant que la formalisation de la prise de décision s'est passée sans influence et dans le cadre du respect de l'autre, rien ne compromet la durabilité de la pratique.

La pratique est transposable, sans aucune contrainte, dans toutes les écoles formelles et non formelles.

Leçons apprises :

La concertation avec les parents au début de l'année scolaire permet l'ouverture de l'école sur ses principaux partenaires, résoudre un certain nombre de mésentente et construire une collaboration durable avec les parents.

La meilleure manière de dissiper les craintes des parties prenantes est de traiter les thèmes de divergences au début de la relation et sans gêne. Aborder un problème et le traiter en toute franchise permet d'instaurer une relation de confiance durable.

⁹ En novembre 2018, il était 11 enfants issus de la migration scolarisés à l'école dans les 3 cycles.

Offre de l'école de la deuxième associée à un appui social

Acteur principal :

Association Bab Al Khair ABAK

Association spécialisée dans l'intégration éducative des migrants subsahariens, active exclusivement au niveau du quartier Yacoub Al Mansour.

Parties prenantes :

- L'équipe de l'association, composée particulièrement de membres de l'association et des animatrices
- Les partenaires de l'association et ses donateurs qui appuient ses activités par des donations financières et en nature
- Les enfants bénéficiaires des activités de l'association qui participent à l'animation de leur institution
- Les parents des apprenants et leurs tuteurs qui veillent à l'assiduité et participent à certaines actions organisées par l'association.

Public cible :

Les enfants issus de la migration qui suivent le programme ENF de l'association.

Objectif :

Favoriser l'intégration des enfants migrants à travers la programmation des activités parascolaires et les aide sociaux

Défis et solutions :

Les enfants accueillis par l'association, sont des enfants en situation de précarités, qu'ils soient marocains ou subsahariens, leurs besoins surpassent les besoins scolaire, d'où l'approche multidimensionnelle (scolaire, culturelle, sportive et sociale) adoptée par l'association. Cette dernière apporte dans la mesure des ressources qu'elle a pu mobiliser des aides sociales aux apprenants,

bien que l'offre de l'association soit centrée sur l'éducation des enfants.



L'offre de l'association est fondamentalement centrée sur les besoins de l'insertion éducative des migrants subsahariens. Ceci consiste à assurer les cours de l'éducation non formelle et les activités parascolaire qui lui sont complémentaires, accompagnés par des actions à caractère social illustrant la sensibilité de l'équipe de l'association aux autres besoins non éducatifs des apprenants.

Méthodologie et outils :

Les apprenants profitent d'un programme ENF classique, d'une trentaine d'heures par semaines dont deux après-midi consacrées aux activités parascolaires (mercredi et vendredi) qui sont organisées en fonction des aspirations et vocations des enfants. Dans les deux salles, aménagées dans le local de l'association, les enfants migrants de différents pays subsahariens partagent l'espace avec des enfants marocains.

Les apprenants sont répartis sur les deux classes en fonction de leurs âges : les plus petits suivent une formation de mise à niveau pour intégrer différents niveaux de

l'enseignement primaire, quant aux plus âgés, ils se préparent à passer l'examen du certificat du primaire. Le programme d'ABAK est orienté vers l'insertion scolaire, qui est aussi le choix des enfants et leurs parents.

En parallèle aux activités scolaires, l'association organise, en partenariat avec des acteurs du tissu associatif marocain et des subsahariens au Maroc des activités à caractère culturel et sportif. Les dites activités constituent des occasions pour découvrir la vocation et le potentiel des apprenants qui sont orientés par la suite vers des associations sportives ou culturelles qui sont à même de développer leurs capacités. Certaines de ces activités permettent la manifestation des cultures subsahariennes et permettent aux enfants de valoriser leur savoir-faire et le partager avec les jeunes marocains.

Quant aux activités d'appui social, elles sont assurées en fonction de ressources mobilisées par les membres de l'association.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Les apprenants manifestent une assiduité, relativement élevée et atteignent des résultats probants. Aussi, les apprenants persuadent d'autres enfants d'intégrer le programme de l'association pour pouvoir s'assurer de leur intégration éducative. Aussi, la majorité des enfants intégrés à l'école formelle poursuivent leur scolarité en symbiose avec leurs camarades marocains.¹⁰

Les limites de la pratique :

Les capacités financières de l'association sont limitées, ne permettent pas d'élargir le projet à un nombre important d'enfants. Aussi en adoption d'une approche de bienfaisance, l'association risque de créer une dépendance des bénéficiaires et de

susciter des attentes qu'elle ne peut satisfaire.

Durabilité et horizons :

L'activité de l'association repose sur le dynamisme et la disponibilité de ses membres. La structure de l'association a besoin d'être renforcée.

La pratique est transférable dans tous les quartiers accueillant des migrants, tant que ces territoires sont animés par différents acteurs qui peuvent assurer les activités complémentaires aux cours assurés par l'association.

Leçons apprises :

L'ouverture de l'association sur les acteurs de son environnement lui permet de construire des partenariats qui répondent à différents besoins d'épanouissement des apprenants. Cette complémentarité des activités renforce la motivation des élèves et garantit la poursuite de leur scolarité.

Aussi, la participation des parties prenantes dans toutes les étapes de l'élaboration et de la réalisation du projet permet de mobiliser plus de ressources. Toutefois, la formalisation du partenariat à échelle d'une localité nécessite l'élaboration participative d'un programme pluriannuel qui s'appuie sur une cartographie du besoin.

¹⁰Témoignages des enfants qui ont intégrés l'école formelle, recueillis dans le cadre de la mission

Un programme d'éducation non formelle orienté formation professionnelle

Acteur principal :

Réseau des femmes migrantes et épouses REFIME

L'association est active dans différents domaines d'intérêt des femmes migrantes. Ces dernières sont responsables de l'éducation de leurs enfants, d'où l'ouverture d'un centre ENF dans le quartier Sidi Moussa à Salé.

Parties prenantes :

- Equipe de l'association REFIME qui est constituée des membres de l'association et des animateurs qui font tous partie de la communauté subsaharienne.
- Les associations actives dans le quartier, partenaires de REFIME qui assurent les cours d'arabe et les activités parascolaires

Public cible :

Les enfants issus de la migration, francophones dont les parents préfèrent un enseignement en langue française.

Objectif :

Garantir une éducation de base qui permet l'accès au cycle de spécialisation de la formation professionnelle.

Défis et solutions :

L'association assure l'éducation non formelle à une communauté africaine, majoritairement chrétienne, réticente à la scolarisation de ses enfants dans une école à orientation musulmane, qui a fait le choix de l'insertion professionnelle. Le cours de l'éducation non formelle se déroule dans une salle d'une école primaire, toutefois le groupe des apprenants est exclusivement africain.

Les enfants se mélangent à leurs camarades marocains dans les activités parascolaires

qui sont assurées par des associations partenaires du REFIME.



Certes, le programme ENF de l'association ne se conforme pas à toutes les dispositions instaurées, mais apporte une solution d'intégration éducative appropriée à une population spécifique.

Le programme de l'association apporte une solution d'intégration, étant donné qu'il ouvre la voie à la formation professionnelle (niveau de spécialisation), une solution intermédiaire qui atténue les craintes des parents tout en préparant les enfants à l'intégration professionnelle qui est une option de l'intégration éducative.

Adaptation du service ENF aux attentes de la population cible, qui a orienté l'intégration éducative de ses enfants, à cause d'appréhensions religieuses.

Le travail en réseau avec d'autres associations actives dans le quartier pour assurer un service approprié.

Méthodologie et outils :

Le REFIME est une association de femmes émigrantes, son équipe est aussi composée de compétences subsahariennes, dont un ex enseignant. Afin d'assurer les cours d'arabe et les activités parascolaires, l'association s'est connecté au tissu associatif marocain, particulièrement les associations actives dans le territoire de son intervention, avec qui elle s'est partagé les activités du programme. Ainsi l'équipe de l'association s'est investi dans la mise à niveau des matières scientifiques et la langue française qui est la langue de l'enseignement dans le programme de l'association. Les cours de l'arabe professionnel sont assurés par une association spécialisée, alors que les activités parascolaires sont assurées par d'autres associations actives dans le quartier.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Le programme offre une préparation à la formation professionnelle. Bien que les apprenants ne maîtrisent pas la langue de l'intégration scolaire, leurs performances dans les autres matières leur permettent d'accéder au niveau de la sixième année primaire, condition de l'intégration au niveau spécialisation de la formation professionnelle.

Les limites de la pratique

Le programme ENF du REFIME, réduit l'ambition de l'intégration scolaire, les enfants issus de la migration ne profitent pas pleinement de l'égalité des chances accordée

par le dispositif de l'intégration éducative instauré par le Département de l'Education Nationale.

Durabilité et horizons :

La pérennité du programme n'est pas garantie, vue la faiblesse des ressources des associations des immigrés et leur dépendance du financement public.

La pratique est transférable dans les communautés de migrants qui sont cantonnées. La reproductibilité de la pratique doit s'inscrire comme étape dans un processus de changement qui doit aboutir à l'adhésion total au dispositif de l'intégration éducative des migrants.

Leçons apprises :

Imposer un modèle d'intégration éducative unique peut compromettre l'intégration d'un nombre important d'enfants, dont les parents sont peu convaincus de l'intérêt de l'intégration scolaire de leurs enfants.

Dans l'attente du changement d'attitudes de la population concernée, des solutions intermédiaires qui apaisent les appréhensions les parents et assurent une intégration des apprenants sont à mettre en place. La réussite de cette phase intermédiaire boostera le processus du changement vers l'adhésion à l'intégration des communautés de confessions non musulmane à l'école marocaine publique.



III- Enseignement de la langue arabe

Apprentissage de la langue de l'enseignement

L'intégration éducative des enfants issus de la migration et réfugiés passe obligatoirement par la maîtrise de la langue de l'apprentissage scolaire qui est la langue arabe. Dans les expériences des différentes associations, on n'a pu identifier aucune méthodologie particulière de l'enseignement de l'arabe langue étrangère. Les différents programmes se réfèrent aux manuels de l'éducation non formelle, le manuel de la première année de l'enseignement primaire ou les manuels de l'alphabétisation, outils destinés à la formation d'autres cibles que les enfants migrants allophones.

Certainement, chacune des associations a tenté des adaptations, tel que la programmation de textes qui relèvent de thématiques suscitant l'intérêt des apprenants, toutefois lesdits textes ne sont pas répertoriés et leur programmation ne répond pas aux exigences de conception d'un programme de formation en langue pour des enfants allophones. Aussi, on relève qu'on ne procède pas à une programmation différenciée de l'enseignement de la langue arabe, le même cours est dispensé aux enfants marocains et aux enfants issus de la migration. La seule distinction réside dans les séances supplémentaires programmées au profit des enfants allophones.

D'autre part, dans la démarche leur animation des cours on constate, le recours de la majorité des animateurs à la traduction, de l'arabe vers le français et du français vers l'arabe. L'animatrice de l'arabe à l'AMESIP est l'unique enseignante qui compte principalement sur l'utilisation des images pour présenter ses cours d'arabe.

Aussi, les associations qui proposent des offres d'apprentissage en langue arabe classique, arabe professionnelle et Darija pour les populations allophones ne se réfèrent pas à un référentiel d'enseignement de la langue arabe et ne disposent pas d'outils et supports pédagogiques spécifiques. L'ONG Caritas qui assure des cours de soutien en langue arabe pour des enfants qui ont intégrés l'école publique est en cours d'élaboration d'un manuel d'enseignement de la langue arabe pour allophones, en partenariat avec la Fondation Zakoura.¹¹

Par ailleurs, la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'étranger a élaboré, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et la Formation Professionnelle, en 2015 « **le cadre référentiel de l'enseignement de la langue arabe et la culture marocaine aux enfants de la communauté marocaine à l'étranger** ». Ce document de référence qui concorde parfaitement avec le cadre Européen de l'enseignement des langues, présente les objectifs et les compétences cibles, l'ingénierie pédagogique, les approches didactiques et méthodes pédagogiques, les contenus culturels, les descriptifs des programmes, ainsi que la démarche de suivi évaluation de l'enseignement de l'arabe pour la population cible. Ce référentiel constitue une ressource fondamentale pour l'élaboration et la mise en place d'un programme d'enseignement de l'arabe pour migrants allophones. Les inspecteurs des programmes ENF rencontrés dans le cadre de la mission connaissent parfaitement ce référentiel et sont en mesure de former les animateurs de l'ENF sur le cadre référentiel.¹²

¹¹ Information affirmé par l'ONG Caritas. La DENF est tenue informée sur l'évolution de la mise en œuvre de cette initiative.

¹² Les inspecteurs des programmes ENF de Tanger

Les images outils d'introduction de la langue Arabe

Acteur principal :

Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation de Précarité (AMESIP)

L'AMESIP est active dans l'éducation non formelle depuis plus d'une vingtaine d'années, avec une approche spécifique qui la démarque des autres opérateurs de l'ENF. AMESIP a mis l'accent sur les activités parascolaire comme facteur capital dans l'insertion des enfants en situation de précarité. Aussi l'association a instauré la spécialisation de l'animateur, au moins deux animateurs par centre un enseigne l'arabe et l'autre le français.

Parties prenantes

- L'animatrice des cours ENF en arabe
- Les enfants allophones qui suivent le programme ENF
- Les enfants marocains qui suivent les même cours

Public cible :

- Les enfants allophones qui suivent le programme ENF

Objectif :

Favoriser l'apprentissage de la langue arabe chez les enfants allophones qui bénéficient des programmes ENF

Défis et solutions :

Les enfants subsahariens qui suivent le programme ENF en vue de l'intégration dans le système éducatifs sont tous allophones, même les enfants de culture musulmane qui ont suivi une éducation préscolaire dans des écoles coraniques ne connaissent pas la langue arabe et n'arrive pas déchiffrer les lettres de l'alphabet arabe. Or la langue d'enseignement au Maroc est la langue arabe, alors que les enfants issus de la migration sont originaires

de pays où la langue de l'enseignement est le français ou l'anglais. Le problème est amplifié par le fait que l'arabe pratiqué dans la rue «La Darija» est différent de l'arabe enseignée à l'école «La Fousha»



Pour garantir l'implication des enfants dans l'apprentissage de la langue arabe, l'animatrice a adopté une approche qui abolie toute traduction de la langue d'apprentissage de l'enfant ou vers elle. L'animatrice exploite exclusivement des images pour introduire le thème à étudier et le questionnement pour amener les enfants à comprendre les concepts, connaître le lexique et utiliser les structures programmées dans chacune des leçons du cursus ENF

Méthodologie et outils

L'animatrice introduit son cours par la présentation des images qui illustrent la thématique traitée, ceux qui figurent sur le manuel et d'autres qu'elle peut se procurer à travers d'autres outils. L'animatrice pose des questions auxquelles tous les enfants sont appelés à répondre, qu'ils soient arabophones ou allophones. Cette démarche de questionnement est

poursuivie jusqu'à ce que l'animatrice s'assure que tous les enfants, y compris les allophones ont tous compris et ont acquis les savoirs et savoir-faire objets de la séance, puis elle appelle les enfants à s'exercer sur l'utilisation du lexique et les structure en exploitant les acquis des séances précédentes. Pour l'apprentissage de l'écrit et la lecture, l'animatrice s'appuie particulièrement sur le manuel de l'ENF, adapté aux débutants qui ne déchiffrent pas les lettres de la langue arabe. Le manuel de la première année ENF est destiné à une population qui ne déchiffre pas les lettres de la langue arabe.

Efficacité et rentabilité de la pratique

:

Motivés par la découverte de leur capacité d'apprendre une langue étrangère sans recours à la traduction, les apprenants allophones participent progressivement aux séances de la langue arabe. Graduellement répondre aux questions de l'animatrice devient spontané et les différences avec les apprenants arabophones commencent à se dissiper. L'apprentissage de l'arabe est irrévocable. Les enfants subsahariens qui suivent le programme ENF en vue de l'intégration dans le système éducatif sont tous allophones, même les enfants de culture musulmane qui ont suivi une éducation préscolaire dansant que l'enfant poursuit sa scolarité.

Les limites de la pratique

La pratique demande une maîtrise des techniques de l'enseignant de la langue pour débutants ce qui n'est pas accessible à tous les animateurs de l'éducation de l'éducation non formelle, étant leur taux de rotation. L'AMESIP est une des rares associations qui arrivent à fidéliser leurs animateurs.

Durabilité et horizons :

La pérennité de la pratique au niveau l'AMESIP compte tenue de la particularité de son programme toutefois le transfert de la présente pratique à d'autre association nécessite une formation appropriée sur l'enseignement de l'arabe langue étrangère.

Leçons apprises :

L'enseignement de toute langue à des allophones nécessite l'usage des techniques d'enseignement d'une langue étrangère, les supports ne sont pas le besoin fondamentale. Grace aux moyens de l'information l'animateur peut mobiliser les supports appropriés. Les associations doivent investir dans la formation des animateurs en matière d'enseignement de l'arabe langue étrangère.



IV-Interculturalité dans les programmes ENF

Vers une approche interculturelle

Acteur principal :

Association Bab Al Khair ABAK

Association spécialisée dans l'intégration éducative des migrants subsahariens, active exclusivement au niveau du quartier Yacoub Al Mansour.

Parties prenantes :

- L'équipe de l'association, composée particulièrement de membres de l'association et des animatrices qui planifie les activités interculturelles dans les séances d'apprentissage disciplinaires et dans les activités parascolaires
- Les enfants bénéficiaires des activités de l'association qui participent à l'animation de leur école
- Les parents des apprenants et leurs tuteurs qui participent aux activités à dimension interculturelle organisées par l'association.
- Des associations des immigrés subsahariens partenaires d'ABAK qui participent à l'animation des activités parascolaires.

Public cible :

Les enfants qui suivent leur scolarité dans le centre ENF et leurs parents et tuteurs.

Objectif :

Développer le respect de l'autre et le droit à la différence entre élèves issus de différentes communautés culturelles

Défis et solutions :

Dans une classe multiculturelle, les enfants ont besoin de se découvrir les uns les autres de se connaître mutuellement, par son approche, l'association invite les apprenants à se découvrir les uns les autres, à identifier les différences et à respecter l'autre.

Le programme de l'association ABAK est mis en œuvre dans un quartier qui connaît une forte présence de la communauté de migrants subsahariens.



Aussi le quartier abrite le premier centre d'accueil de migrants au Maroc, mis en place par la FOO, d'où une activité permanente du tissu associatif subsaharien au Maroc. L'ouverture de l'association sur les cultures africaines via sa collaboration avec le tissu associatif des immigrés africains et aux familles des élèves lui a permis de développer des activités interculturelles et d'inciter les enfants à exprimer leur diversité et à profiter de la richesse culturelle du groupe d'apprenants par le partage et la considération mutuels.

La mise en valeur de l'existant, la culture assimilée par chacun des apprenants, la considération de l'apport de chacun ont permis l'échange et le partage et le respect entre enfants de différents origines de confessions et horizons multiples.

Méthodologie et outils :

L'association adopte une approche interculturelle dans son animation des classes ENF intégratrices des enfants migrants subsahariens. Bien que les contenus des apprentissages ne soient pas forcément

adaptés à des classes multiculturelles, l'association appréhende l'interculturalité à travers 3 types d'activités :

1. A chaque fois que le contenu de l'apprentissage évoque un aspect culturel, l'animatrice demande aux élèves subsahariens de raconter comment la dimension évoquée est vécu dans leur pays.
2. A l'occasion des fêtes religieuses et nationales marocaines, l'animatrice demande aux élèves de faire des petites recherches et présenter l'événement aux autres élèves et d'en débattre, aussi, elle demande aux enfants subsahariens d'évoquer les événements similaires fêtés dans leurs pays et de présenter lesdits événements à leurs camarades
3. En marges des fêtes, quelle soient marocaines ou subsahariennes, l'association organise des activités parascolaires, auxquelles les parents et tuteurs des élèves participent, ainsi que les associations de migrants, partenaires de l'association, actives dans le quartier.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Les enfants, marocains et subsahariens de différentes cultures s'approprient leur école, qui est aussi considérée un espace d'expression et de d'affirmation de soi. La langue d'apprentissage scolaire (arabe) est mieux appréciée, ce qui impacte positivement les apprentissages. D'autre part les parents et tuteurs des élèves sont plus impliqués dans la gestion de l'école d'où l'émergence de l'association des parents d'élèves.

Les limites de la pratique

La mise en œuvre de l'approche interculturelle repose sur les initiatives des animatrices et les

membres de l'association et leur prérequis. L'équipe de l'association n'a pas suivi de formation sur l'intégration de l'approche interculturelle.

Durabilité et horizons :

L'activité est pérenne, puisque elle puise dans une connaissance et un savoir être qui est intégré par chaque apprenant. Faire participer les parents est un moyen de les rendre acteurs de la mise en œuvre de programme d'intégration éducative de leurs enfants, ce qui motive leur implication. Par ailleurs lesdites activités sont valorisantes de tous les enfants quelques soit leur culture et leur niveau scolaire.

Pratique est reproductible dans toutes les classes de l'éducation non formelle comprenant des enfants migrants et réfugiés, étant donné que ses moyens humains sont les élèves et la dimension de l'activité interculturelle ne demande pas forcément la mobilisation de moyens financiers particuliers.

Leçons apprises :

L'approche interculturelle peut être mise en place sans mobilisation de moyens financiers particuliers. Faire appel au vécu des apprenants et leurs parents est à même d'enrichir la dimension interculturelle et valoriser les participants.

Faire participer les parties prenantes est très rentable en termes d'appropriation du programme et aussi des institutions. Echanger avec l'autre sur les pratiques de la vie quotidienne est une

L'Activité parascolaire, temps d'échange interculturel

Acteur principal :

Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation de Précarité (AMESIP)

L'AMESIP est une des rares associations actives dans l'ENF qui programme au profit des enfants pris en charge des activités sportifs et artistiques animés par des professionnels, les animateurs ENF se consacrent aux tâches pédagogiques. Les centres de l'association ont fait émerger plusieurs artistes et champions sportifs reconnus au niveau national et international.

Parties prenantes :

- L'équipe de l'association particulièrement l'animateur des séances de musique et chants qui est d'origine subsaharienne
- Les élèves qui suivent les cours d'éducation non formelle.

Public cible :

Les enfants qui bénéficient du programme ENF de l'AMESIP qui regroupe à parts égales marocains et africains subsahariens

Objectif :

Faire de l'espace de l'école, un milieu d'expression des cultures de tous les apprenants par la Consécration de la séance de musique à la culture subsaharienne.

Défis et solutions :

Le centre Youssoufia de l'AMESIP accueille des subsahariens issus de la migration qui suivent les cours ENF à même titre que les enfants marocains. Afin de susciter l'échange entre les deux groupes d'enfants, de permettre aux subsahariens de s'approprier leur centre et au marocains de mieux apprécier la culture artistique africaine, L'AMESIP a programmé dans le cadre de l'activité parascolaire

une séance hebdomadaire de la musique de chant et de danse animée par un artiste subsaharien issu de la migration.



Cette séance hebdomadaire représente pour les élèves marocains le moment de découvrir la musique africaine et aussi les chants populaires des pays de leurs camarades de classe. Elle constitue pour les enfants subsahariens l'occasion de valoriser leur culture, de la partager avec leurs compères marocains et de pratiquer leurs langues maternelles qui deviennent langues scolaires, puisque parlées à l'école.

Méthodologie et outils :

Un après-midi par semaine pour assurer un après-midi par semaine une séance de musique, de chant et de danse pour tous les enfants du centre qui sont à moitié subsahariens. Ladite séance est animée par un artiste subsaharien engagé par l'AMESIP. Au cours de la séance dédiée à la musique africaine, les enfants pratiquent la musique, le chant et la danse africaine. Pour les enfants migrants la séance est l'occasion de faire valoir leurs savoir-faire et le développer, de faire valoriser leur culture et la partager avec les

marocains, et surtout d'utiliser au sein de l'école leur langue maternelle. Pour les enfants marocains qui apprécient positivement la séance,¹³ le moment est une opportunité de découvrir l'autre de comprendre sa culture et d'apprendre quelques mots des langues autochtones, ce qui renforce la complicité entre apprenants.

Efficacité et rentabilité de la pratique

:

Les apprenants sont plus épanouis, plus ouverts à l'échange et plus favorables au travail en commun, ce qui se répercute sur leur assiduité et leur rendement scolaire.

Les limites de la pratique

L'interculturalité n'est consacré que dans l'activité parascolaire, elle n'est pas assimilée dans les cours de l'éducation disciplinaire. Aussi le partage se limite à la musique africaine, il n'est pas certain que les enfants connaissent différentes musiques marocaines.

Durabilité et horizons :

La durabilité de la pratique n'est compromise que par le manque de ressources financières, les personnes ressources que peuvent animer les séances d'activités parascolaires ne manquent pas dans toutes les villes qui accueillent des migrants, parmi les communautés subsahariennes et les populations marocaines.

La pratique n'est reproductible qu'au niveau des associations qui disposent de suffisamment de moyens pour engager des animateurs d'activités scolaires parmi les communautés d'artistes, ou dans les institutions qui sont dans la mesure de mobiliser des artistes subsahariens et marocains bénévoles.

Leçons apprises :

Les enfants issus de la migration sont porteurs d'une culture qu'ils peuvent partager avec les

enfants marocains une fois que l'institution scolaire offre l'opportunité. Le fait de partager son savoir-faire valorise l'apprenant qui ne fait plus que recevoir, lui aussi participe à la diffusion du savoir. Ce partage motive l'intérêt pour la découverte de l'autre et favorise l'intégration de ce qui est apprécié dans la culture de l'autre, génère l'enrichissement des connaissances des uns et des autres, engendre l'appropriation de l'espace scolaire et incite l'ouverture sur de nouveaux horizons.

¹³ Propos tenus par la responsable ENF du centre Youssoufia de l'AMESIP



V- Association des parents des apprenants

Implication des mères dans Le suivi des apprentissages de leurs enfants

Acteur principal :

Association Bab Al Khair ABAK

Association spécialisée dans l'intégration éducative des migrants subsahariens, active exclusivement au niveau du quartier Yacoub Al Mansour.

Parties prenantes :

- L'équipe de l'association
- Les mères des apprenants

Public cible :

Les mères des enfants subaériens qui suivent les cours ENF, étant donné que la majorité des familles des apprenants sont des familles monoparentales. Mère célibataire ou femme divorcée, Plusieurs d'entre elles ont fui des conditions réductrices, imposés par la polygamie qui constitue une tradition ancrée dans les sociétés africaines, même dans les communautés chrétiennes la pratique est tolérée.¹⁴

Objectif :

Défis et solutions :

Le programme de l'association Bab Al Khair est mis en œuvre dans le cadre d'une approche participative qui repose sur l'implication des parties prenantes, notamment les mères des apprenants. Ces dernières sont les responsables de la scolarisation de leurs enfants.

Les mères des apprenants sont parties prenantes dans le programme, leur implication dans le suivi de l'assiduité et les apprentissages de leurs enfants est

fondamentale dans la réussite des programmes ENF. Instaurer des moments d'échange avec les parents génère un partenariat opérant orienté vers l'atteinte de l'objectif commun ; réussir l'intégration éducative des enfants issus de la migration et réfugiés.



L'association des mères des apprenants dans les activités du programme pour les impliquer d'avantage dans le suivi de l'intégration éducative de leurs enfants.

Méthodologie et outils :

Dans le cadre du programme ENF de l'association, les parents, particulièrement les mères sont acteurs, elles participent aux activités parascolaires, elles sensibilisent leurs consœurs pour la scolarisation de leurs enfants et elles suivent l'assiduité et l'apprentissage de leurs enfants. Les mères sont présentes à l'école.

- Une fois toutes les quinze semaines pour participer aux activités parascolaires.
- Pour le suivi des apprentissages de leurs enfants, elles ont droit à une rencontre individuelle une fois par mois.

¹⁴ Information recueillie dans le cadre de la mission auprès de représentants de deux communautés consultées

Aussi pour rassurer les parents sur la sécurité de leurs filles et leur présence aux cours, l'équipe de l'association répond à tous les appels des parents¹⁵

De leur côté les mères des apprenants sont attentives à toutes les activités du programme ENF, elles sont déjà groupées dans une « APE ». Elles répondent aux différentes sollicitations de l'équipe de l'association.

Efficacité et rentabilité de la pratique :

Les mères des apprenants ont constitué l'équivalent d'une APE, engagée dans la réalisation du programme et attentive à l'atteinte de ses objectifs. Les résultats des apprenants en termes d'intégration scolaire et les performances réalisées, sont des éléments de motivation de l'engagement des mères dans le suivi de l'éducation de leurs enfants.

Les limites de la pratique

La pratique n'est pas documentée, les réunions des mères ne sont sanctionnées par des comptes rendus, permettant le suivi-évaluation et la valorisation de la participation des mères

Durabilité et horizons :

La formalisation des rencontres, ont engendré des habitudes et favoriser l'échange entre mères des apprenants, la mise en place de « l'APE » permet plus de coordination et ouvre la voie vers d'autres projets associant les mères.

La pratique n'est pas contextualisée, Il n'y a pas de contrainte à dupliquer dans les programmes des autres associations.

Leçons apprises :

Formaliser la participation des parents par le biais de rencontres périodiques et des participations régulières aux activités parascolaires organisées par l'association instaure les bases d'une coordination adéquate entre les parents des apprenants et l'institution scolaire.

¹⁵Pratique constatée au niveau des différentes associations. Les parents manifestent plus d'inquiétude par rapport à la sécurité des jeunes filles adolescente, ils appellent l'école pour se rassurer quand ils ne les accompagnent pas jusqu'à l'école.

